



MaPrimeRénov et le démarchage téléphonique : **Attention à l'usurpation d'identité !**

MaprimeRénov, le nouveau dispositif d'aide à la rénovation énergétique lancé le 1^{er} janvier 2020 par l'Etat est un outil pour aider les propriétaires à améliorer leur confort et à réduire leur facture.

Attention à l'usurpation d'identité

Une arnaque d'un nouveau genre est apparue depuis quelques mois, des personnes malveillantes utilisent MaprimeRénov pour détourner les subventions dédiées à la rénovation, privant ainsi certains propriétaires de leurs droits pour leurs travaux

Ils utilisent une option du site internet de MaprimeRénov qui propose aux entreprises de percevoir la prime à la place du demandeur en étant mandataire.

Une fois que l'entreprise est mandataire MaprimeRénov, elle a besoin que de deux choses pour passer à l'action : le numéro fiscal de sa victime et la référence de son avis d'imposition. Deux informations qui se trouvent en haut de chaque avis d'imposition. Avec ces deux informations elle peut détourner jusqu'à 20 000 € par compte MaprimeRénov.

Pour vous prémunir de cette arnaque :

- **Ne communiquez jamais votre numéro fiscal ou numéro de référence de votre avis d'imposition par téléphone**
- **Ne donnez jamais l'original ou une copie de votre avis d'imposition lors de démarchage à domicile.**

Pour savoir si vous êtes éligible à MaPrimeRénov, seuls le Revenu fiscal de Référence et le nombre de personnes résidant dans votre foyer sont nécessaires pour MaprimeRénov.

Si vous êtes victime de cette arnaque, vous devez vous connecter au compte qui a été réalisé à votre place :

- Le site de MaprimeRénov offre maintenant la possibilité de s'identifier via FranceConnect qui est un moyen unifié de connexion aux différents services publics en ligne. Vous pouvez par ce biais utiliser vos identifiants des impôts ou l'assurance maladie, entre autres, pour récupérer l'accès à votre compte MaprimeRénov sur la page de connexion à votre compte.
- Si vous n'avez pas réussi à récupérer votre compte par ce biais, vous pouvez contacter l'assistance de MaprimeRénov par mail via l'onglet « contact » du site ou bien par téléphone au 0 808 800 700.

Nous vous informons qu'un service de conseil auprès des ménages et du petit tertiaire privé du territoire est disponible sur les Communautés de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges, depuis juillet 2022. Par téléphone ou physiquement, vous pouvez vous rapprocher du conseiller France Rénov' qui vous orientera dans votre projet de rénovation énergétique (conseils techniques, administratifs, juridiques et financiers).

En cas de doutes sur un démarchage, contactez votre conseiller FranceRénov, Monsieur Florent LANGLADE au 03 29 22 50 10 ou par mail à francerenov.hautesvosges@soliha.fr.